



Bruxelles, le 9 janvier 2015

CM 1083/15

OJ CONS
AGRI
PECHE

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: dgb.coordination@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.9381/8270

Objet: 3365^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)

Date: 26 janvier 2015

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

PÊCHE

3. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un plan pluriannuel pour les stocks de cabillaud, de hareng et de sprat de la mer Baltique et les pêcheries exploitant ces stocks, modifiant le règlement (CE) n° 2187/2005 du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 1098/2007 du Conseil (**Première lecture**)

Dossier interinstitutionnel: 2014/0285 (COD)

- Présentation par la Commission
- Échange de vues

Activités non législatives

4. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

5. Programme de travail de la présidence
 - Présentation par la présidence
(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

AGRICULTURE

6. Interdiction imposée par la Russie sur l'importation de produits agricoles
 - Informations communiquées par la Commission

Divers

7. Pêche
 - (a) Proposition législative actuelle
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (CE) n° 850/98, (CE) n° 2187/2005, (CE) n° 1967/2006, (CE) n° 1098/2007, (CE) n° 254/2002, (CE) n° 2347/2002 et (CE) n° 1224/2009 du Conseil, et abrogeant le règlement (CE) n° 1434/98 du Conseil en ce qui concerne l'obligation de débarquement (**Première lecture**)
Dossier interinstitutionnel: 2013/0436 (COD)
 - Informations communiquées par la présidence et la Commission sur l'état du dossier et sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement

Agriculture

- (b) L'avenir du secteur du sucre
 - Demande de la délégation italienne

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique:
confpart@consilium.europa.eu

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 dans lequel sont fixées les modalités de son obtention.